

Réhabilitation énergétique pour une « Ville à hauteur d'enfants »

GROUPE SCOLAIRE AGRIPPA D'AUBIGNÉ À PONS

Nouvelle-Aquitaine, département de la Charente-Maritime (17)
Commune de 4 203 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune de Pons

Les autres acteurs :

Bureau d'étude : Cabinet Moreau et associés

Le projet en bref :

- Phase 1 : remplacement des menuiseries extérieures et des huisseries
- Phase 2 :
 - Modernisation des équipements de chauffage
 - Isolation des toitures
 - Installation de LED

Les points forts :

#confort thermique #isolation #ville PVD



Années
1950

Année de construction du bâtiment



3 932 M²

Surface rénovée du bâtiment



450

Élèves au sein de l'école



40 %

Economie d'énergie finale visée



1,1 M€

Montant total prévisionnel de l'opération (sur la phase 2)



JACKY BOTTON

Maire de Pons

D'où vient la volonté de mener cette rénovation ?

Suite à la nomination de Pons comme Petite Ville de Demain, nous avons élaboré un plan guide dont le thème central est : « Une ville à hauteur d'enfants ». Pour l'avenir de la commune, nous souhaitons continuer à accueillir de jeunes parents et leurs enfants. Nous avons des bâtiments scolaires vieillissants et très énergivores qui ne sont plus adaptés aux enjeux actuels. Pour garantir de meilleures conditions, il fallait travailler sur l'amélioration du cadre d'apprentissage.

Pourriez-vous nous expliquer les différentes étapes du projet ?

Ce projet a été divisé en deux phases pour limiter la perturbation des enseignements. Pour la première, il s'agissait de remplacer les menuiseries et huisseries existantes, et ainsi résoudre les problèmes de déperditions de chaleur ou de fraîcheur. Avant ces travaux, les températures pouvaient atteindre les 45 °C dans certaines salles, il était urgent d'agir. Ensuite, la deuxième phase qui débutera prochainement, est axée sur l'isolation des bâtiments avec la modernisation des équipements de chauffage.

Quel conseil donner à une collectivité qui souhaite rénover son école ?

S'entourer dès le départ des bonnes personnes (bureaux d'études, architectes, maîtres d'œuvre) pour structurer le projet. Il faut aussi savoir s'armer de patience, notamment lorsqu'il s'agit de solliciter des subventions. En résumé, une bonne préparation et un accompagnement solide sont les clés pour un projet réussi !

La bonne idée

Il faut savoir s'armer de patience, notamment lorsqu'il s'agit de solliciter des subventions nationales, dont les demandes se déposent en janvier pour une réponse en novembre.

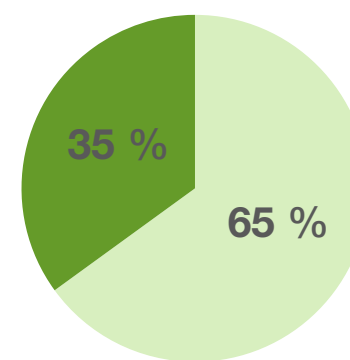


Et demain ?

Nous comptons également végétaliser la cour d'école et créer des jardins botaniques. L'idée est que les enfants puissent avoir un contact direct avec la nature dans leurs apprentissages.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 1 095 370€ (phase 2). Il est financé par un prêt de 715 255€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 380 115€ (Etat : Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et Fonds Vert).



■ Prêt ■ Subvention

EduRadar

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.

